

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n°3
Réunion du 23 avril 2026 à 20h00

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril, à vingt heures, le Centre Communal d'Action Sociale de Messery, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Frédéric RODRIGUES, Président.

Etaient présents : M. RODRIGUES Frédéric, Mme REYNAUD Nathalie, M. CHALABREYSSE Philippe, Mme BERT Nadia, Mme THORENS Elodie, M. GUEPPE Laurent, Mme CORSETTI Charlène, Mme DURET Valérie, Mme LANVERS Elisabeth, CHEVAUX Chantal, Mme BOCQUET Danielle, Mme CASALIS Nathalie, M. CARON Jean-Paul

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
Date de la convocation : 07/04/2026
Secrétaire de séance : Philippe Chalabreysse

3 – Affectation du résultat d'exploitation 2025

Le Centre Communal d'Action Sociale réuni sous la présidence de Frédéric RODRIGUES

Après avoir pris connaissance du Compte Financier Unique 2025 du « CCAS »,

NOTE que l'excédent cumulé de la section de fonctionnement est de 12 004.32 €,

DECIDE, à l'unanimité, de l'affectation du résultat suivant :

Ligne 002 (Fonctionnement recette) : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 12 004.32 €

Le secrétaire de séance,
Philippe CHALABREYSSE



Le Président du CCAS,
Frédéric RODRIGUES

